



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Vous avez le Baccalauréat ?

Devenez **CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS !**

En tant que **contrôleur des douanes et droits indirects**, vous pouvez exercer vos fonctions dans l'une des deux branches d'activité de la douane, ce qui vous offre des possibilités de parcours professionnels variés et évolutifs.

■ **DANS LA BRANCHE DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**, vous pouvez devenir :

- **vérificateur des marchandises**, c'est-à-dire chargé du contrôle de l'application des droits et taxes, ainsi que des formalités douanières auxquelles sont soumises les marchandises importées ou exportées ;
- **enquêteur** au sein d'une équipe, en charge de la vérification et du contrôle en entreprise et sur documents, des opérations effectuées par les sociétés ;
- **rédacteur** spécialisé à la direction générale ou dans les directions territoriales des douanes.

■ **DANS LA BRANCHE DE LA SURVEILLANCE**, vous pouvez être affecté dans une brigade et tenu au port de l'uniforme et d'une arme de service. En tant que **chef d'équipe** ou bien **chef d'unité**, vous contrôlerez les voyageurs, leurs bagages, les marchandises en mouvement et les moyens de transport aux points de passage autoroutiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires des frontières extérieures de l'Union européenne, et en tout point du territoire national. Vous pourrez occuper, sous certaines conditions (obtention d'une qualification), des **emplois spécialisés** (maître de chien, motocycliste, chef mécanicien d'une vedette garde-côtes ou dans une brigade aérienne, marin des douanes).

Nota : De par la nature même de leurs fonctions, les agents de la branche surveillance sont astreints à une grande disponibilité. Ils exercent des permanences de nuit, les samedis, dimanches et jours fériés.

Une bonne condition physique est nécessaire à l'accomplissement de ces fonctions actives et de terrain. (arrêté du 2 août 2010 relatif aux conditions d'aptitude physique particulières pour l'accès aux emplois de certains corps de fonctionnaires).

Les perspectives d'évolution sont diversifiées au sein de l'administration des douanes. Vous pourrez accéder au grade d'inspecteur, lequel ouvre l'accès au cadre supérieur, par concours ou promotion au mérite.

Vous percevrez, en chiffres bruts annuels (base 2016 – données indicatives), dès l'affectation en sortie d'école **27 100 €** dans la branche du contrôle des opérations commerciales et de l'administration générale ou **28 100 €** dans la branche de la surveillance (primes incluses pour un candidat externe, sans ancienneté).

Pour faire acte de candidature au concours externe de contrôleur des douanes et droits indirects, vous devez obligatoirement remplir l'ensemble des conditions ci-après :

- être français ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
 - jouir de l'intégralité de vos droits civiques et être en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
 - les mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire doivent être compatibles avec l'exercice des fonctions ;
 - être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans à temps plein dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui exercé par un contrôleur des douanes (cf. nomenclature PCS-ESE 2003 de l'INSEE) ;
- A noter que ces conditions de diplômes ou d'expérience professionnelle ne sont pas opposables aux mères et pères d'au moins trois enfants, ainsi qu'aux sportifs de haut niveau (reconnus par le ministère chargé des Sports) ;
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions ;
 - satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement.

Nota : les candidats du concours de la branche surveillance doivent avoir été déclarés aptes au service actif par un médecin agréé.

Bon à savoir : la limite d'âge, précédemment fixée à 45 ans, a été supprimée.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES DOUANES

Branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale

■ **UNE ÉPREUVE ÉCRITE DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ** consistant en un questionnaire à choix multiples destiné à vérifier vos connaissances dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique.

Durée 1h30 - Coefficient 2

■ **DEUX ÉPREUVES ÉCRITES OBLIGATOIRES D'ADMISSIBILITÉ**

● **Epreuve 1 - Durée 3h - Coefficient 4**

Résumé de texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain, et réponse à des questions en lien avec le texte.

● **Epreuve 2 - 5 options au choix (à spécifier sur la demande d'admission à concourir) - Durée 3h - Coefficient 4**

✎ résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit

✎ résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou étude d'un ensemble documentaire de géographie économique

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie

● **Epreuve 3 (facultative) - Durée 1h30 - Coefficient 1**

Langues étrangères (à spécifier sur la demande d'admission à concourir)

Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois, d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

■ **DEUX ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES D'ADMISSION**

● **Epreuve 1 - Durée 25 mn - Coefficient 8**

Épreuve d'entretien avec un jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère. L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci.

● **Epreuve 2 - Durée 15 mn sans préparation - Coefficient 2**

Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue. Les candidats ont le choix entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, ou russe. Toutefois, cette langue doit être **différente** de celle que le candidat a éventuellement choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3.

LES ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DE CONTRÔLEUR DES DOUANES

Branche de la surveillance

- **UNE ÉPREUVE ÉCRITE DE PRÉ-ADMISSIBILITÉ**, consistant en un questionnaire à choix multiples destiné à vérifier vos connaissances dans les domaines suivants : connaissances générales, français, mathématiques et raisonnement logique - **Durée 1h30 - Coefficient 2**

■ DEUX ÉPREUVES ÉCRITES OBLIGATOIRES D'ADMISSIBILITÉ

- **Epreuve 1 - Durée 3h - Coefficient 4**

Résumé de texte portant sur des questions économiques et sociales du monde contemporain et réponse à des questions en lien avec le texte.

- **Epreuve 2 - 6 options au choix (à spécifier sur la demande d'admission à concourir) - Durée 3h - Coefficient 4**

✎ résolution d'un ou plusieurs problèmes de mathématiques

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques de droit

✎ résolution d'un ou plusieurs exercices de comptabilité privée

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou étude d'un ensemble documentaire de géographie économique

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés et/ou cas pratiques d'économie

✎ composition sur un ou plusieurs sujets donnés de navigation maritime

- **Epreuve 3 (facultative) - Durée 1h 30 - Coefficient 1**

Langues étrangères (à spécifier sur la demande d'admission à concourir) - Traduction sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois, d'un document rédigé dans l'une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

■ TROIS ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES D'ADMISSION

- **Epreuve 1 - Durée 25 mn - Coefficient 8**

Épreuve d'entretien avec un jury. Cet entretien est destiné à apprécier, notamment, les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions au ministère. L'entretien comprend une présentation par le candidat de son parcours. Le candidat fournira en amont une fiche de présentation de celui-ci.

- **Epreuve 2 - Durée 15 mn sans préparation - Coefficient 2**

Interrogation de langue étrangère consistant dans la traduction orale en français d'un texte écrit dans la langue étrangère choisie, suivie d'une conversation dans la même langue (**différente** de celle choisie pour l'épreuve écrite facultative n° 3). Choix possible entre allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

- **Epreuve 3 - Coefficient 3 – Épreuve d'exercices physiques (test de pompes – test de gainage – course de sprint – course d'endurance).**

Après votre réussite au concours

Vous serez nommé contrôleur stagiaire et suivrez à ce titre, une période de formation égale à douze mois, comprenant une formation théorique à l'école nationale des douanes de La Rochelle d'une durée d'environ 18 semaines suivie d'un stage pratique dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects.

Le lieu géographique du stage dépendra des besoins de l'administration et de votre classement à l'issue du cycle d'enseignement professionnel.

Les lauréats du concours de la branche de la surveillance seront astreints au port de l'uniforme dès leur entrée dans l'établissement de La Rochelle.

A l'issue de votre année de stage, et après avoir satisfait aux contrôles des connaissances durant cette période, vous serez titularisé et affecté dans un service en tant que contrôleur des douanes et droits indirects de deuxième classe.

Dès l'ouverture officielle des concours, vous pouvez vous inscrire :

- par **téléprocédure** (très simple et très rapide), sur le site Internet à l'adresse :

<https://www.concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par dépôt, ou transmission par voie postale, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île-de-France – service des examens et concours, 3 rue de l'Église – 94477 Boissy-Saint-Léger CEDEX – Tél. : 09 70 27 17 26

Consultez le programme et les annales des épreuves sur le site Internet du Ministère :

- Branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-controleur-dgddi-branche-des-operations-commerciales-et-dadm>

- Branche de la surveillance

<https://www.economie.gouv.fr/recrutement/aide-a-preparation-concours-controleur-dgddi-branche-surveillance-externe>



Direction générale des douanes et droits indirects
Bureau Information et Communication
11, rue des Deux Communes - 93558 MONTREUIL Cedex
Internet : <http://www.douane.gouv.fr>
Infos Douane Service 0 811 20 44 44

AOÛT 2017

